

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 411 Jeudi 10 Décembre 2020 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Bernard DUROURE, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX – DAG.

Membres du BEX excusés : Peggy DICKENS, Anne-Laure VIARD, Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 30

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances	En raison des nouvelles décisions gouvernementales entre le 1 ^{er} décembre et le 15 décembre 2020 et du souhait de protéger les délégués de chaque région ainsi les autres membres invités, l'Assemblée Générale Fédérale Elective sera organisée en distanciel, le 12 décembre, sous le logiciel Teams. Les votes auront lieu sous la plateforme « reunigo » de la Société Hyper Master.

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Demande d'Agrément BARRACHOU Paddle (29)	Barrachou Paddle est une micro-entreprise créée le 01/08/2019. La structure est située à Guisseny (29) en Bretagne et propose des locations de kayak, SUP et Surfski. Elle offre également des prestations encadrées allant jusqu'à l'hébergement sur des séjours. Le CRCK et le service accompagnement aux structures sont favorables à cette demande. → Validation de l'Agrément de cette structure par le BEx,
2. Demande d'Affiliation 2021 Aviron Pays d'Aix (13)	Aviron Pays d'Aix est une association créée en 2011. La structure est située en PACA (13), sur un lac de Peyrolles et souhaite proposer les activités comme le sprint, le SUP, la randonnée, le kayak polo, mais également des multi-activités nautiques, du multisports et raids. Ils proposent aussi de la location et font de l'accueil de groupe. Avis favorable du CRCK. Ce club accueille actuellement le pôle espoir de Marseille pour leurs entrainements sur le plan d'eau de Peyrolles. Jusqu'à présent, il était sur la pratique de l'aviron et souhaite ouvrir une section kayak. Le service accompagnement donne un avis favorable. → Validation de l'Affiliation pour 2021 de cette structure par le BEx,

<p>3. Annexes Waveski Surfing et Freestyle 2021</p>	<p>Propositions des nouvelles Annexes 2021 au Règlement Sportif Waveski Surfing et Freestyle.</p> <p>→ Approbation de ces Annexes par le BEx.</p>
<p>4. Expertise Juridique, Navigation sur la Cure et le Chalaux</p>	<p>Dans le cadre de l'appel de la décision du tribunal administratif de Lyon concernant les restrictions de navigation sur la Cure et le Chalaux, deux rivières emblématiques des sports de pagaie, le ministère de l'environnement a émis un mémoire en réplique auquel nous devons répondre.</p> <p>La commission ESIND et le service proposent de faire appel au cabinet JED pour rédiger ces mémoires en réplique. Nous sommes co-requérants avec le syndicat des guides professionnels de canoë kayak et disciplines associées, ainsi les coûts sont partagés entre le syndicat, le siège fédéral et le comité régional Bourgogne-Franche-Comté.</p> <p>→ Approbation de cette participation à l'expertise juridique par le BEx.</p>
<p>5. Abonnement Plateforme Eden Club</p>	<p>Chaque année, le service renouvelle l'abonnement annuel de la plateforme permettant l'utilisation de l'outil eDENClub pour réaliser le projet associatif des clubs. Ce renouvellement est coûteux (tant au niveau humain (salaire) que matériel : 1430 euros).</p> <p>En effet, une fois que le club a saisi son projet sur la plateforme, le service accompagnement recopie les éléments dans un fichier Word pour finaliser la mise en forme du projet. Pour limiter le coût matériel et humain, nous proposons de stopper l'abonnement à la plateforme eDENClub.</p> <p>En contrepartie et pour continuer l'accompagnement des clubs dans la réalisation du projet associatif, nous souhaitons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une nouvelle trame de document pour que le club soit à même de remplir lui-même le projet associatif dans un document finalisé charté FFCK, - Travailler sur le contenu et l'accompagnement des structures en faisant appel à un cabinet externe, pour que le club puisse s'appuyer sur des conseils fournis pour écrire plus facilement son projet et répondre aux attentes des partenaires publics et privés. <p>→ Approbation par le BEx, pour la mise en place d'un nouvel outil, pour la réalisation des Projets Associatifs des structures.</p>
<p>6. CR Slalom octobre et novembre</p>	<p>Réunion de la commission Slalom des mois d'octobre et novembre</p> <ul style="list-style-type: none"> • La relecture des annexes, • Le bilan de l'Olympiade, • Impact COVID sur les jeunes et leurs perspectives de montée, • Bilan championnat de France. <p>→ Validation de ce Compte Rendu par le BEx,</p>

<p>7. CR Pagaie Santé</p>	<p>Réunion du Comité Pagaie Santé du 29/10/2020 Organisation de la formation d'éducateurs spécialisés Pagaie Santé qui avait lieu en présentiel, tout en respectant le protocole sanitaire à RENNES les 7/8 et 28/29 novembre. Un certain nombre d'intervenants l'on fait en distanciel. Niveau d'avancement sur la « labellisation » « Charte » ou « convention » des structures Pagaie Santé, par le groupe de travail en action, Retours sur la conférence médicale interfédérale du CNOSF du 16/09/2020, Bilan de l'Olympiade par le président du CPS pour la fin d'Olympiade.</p> <p>→ Validation de ce Compte Rendu par le BEx,</p>
<p>8. ITOs pour le Sprint, la descente et le Marathon</p>	<p>Présentation de la répartition des Officiels sur les compétitions internationales du Sprint, de la descente et du Marathon, pour 2021. Cette répartition est proposée par les CNA en liaison avec la Commission Nationale des Juges et des arbitres.</p> <p>→ Validation de ce Compte Rendu par le BEx,</p>

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

<p>1. CQP Moniteur Raft en eau vive</p>	<p>La branche sport a confié à la FFCK, la délégation exclusive pour porter deux nouvelles certifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CQP moniteur de Raft et nage en eau vive, - Le CQP moniteur eau calme, <p>Plusieurs étapes restent à franchir avant la publication de ces CQP dans le Code du Sport, dans la Convention Collective Nationale du Sport et au registre national des certifications.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'une note d'opportunité, - Présentation règlementaire, - Obtention de l'avis sécuritaire du Ministère en charge des sports, - Présentation du projet de certification auprès de France Compétence, - Inscription au RNCP puis au code du sport. <p>Une note d'opportunité mettant en avant les enjeux sociaux et économiques liés à la création des certifications, devra être présentée en janvier 2021 à l'organisme certificateur de la branche sport (OC Sport). Pour répondre aux attentes de l'OC Sport et des différentes parties prenantes sur la création du CQP raft et nage en eau vive, un groupe de travail sera constitué, en pilotage interne à la FFCK.</p> <p>Seront invités à participer au groupe de travail, des représentants extérieurs à la FFCK, le DTN de la FFESSM (délégué nage en eau vive), la CTN chargée du raid au sein de la FF Triathlon, l'UCPA, l'Association des Propriétaires et Exploitants des Espaces d'Eau Vive, le Syndicat National des Guides Professionnels Canoë-kayak et Disciplines Associés, le Syndicat France Active FNAPL, les CREPS formant à l'environnement spécifique : Vallon Pont d'Arc, Toulouse, Aix en Provence, etc., un représentant des opérateurs des bases d'eau vive.</p>
---	--

	Un comité technique sera chargé de conduire le travail d'écriture et de négociation.
2. Permis de construire, pour la Maison des Sports de Pagaie	Le permis de construire de la Maison des Sports de Pagaie est prévu d'être déposé dans les prochains jours, à l'Hôtel de Ville de Vaires-Sur-Marne avant la date limite du 16 décembre prévue dans les clauses de l'achat du terrain qui est situé à l'entrée des bassins Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
3. Rappel de l'Organisation des Plénières	<p>Les Plénières Electives pour l'ensemble des Commissions Nationales ont été fixées au Samedi 16 Janvier 2021. En cette année particulière avec la crise sanitaire, il a été décidé de privilégier l'option de faire ces plénières en distanciel, et d'envisager un temps en présentiel à l'automne si les conditions sanitaires le permettent. Les plénières se feront par TEAMS et les votes, par un outil indépendant extérieur « BALOTILO ».</p> <p>Des tests de connexions seront organisés les jours précédents par commission.</p> <p>Une cellule de coordination sera organisée par le siège fédéral.</p> <p><u>Rappel du 31 Décembre 2020 – Date butoir pour le retour des Candidatures aux présidences et des mandats pour les délégués des Comités Régionaux.</u> <u>04 Janvier 2021 – Diffusion des candidatures sur le site fédéral</u></p> <p><u>Organisation - Ordre du jour du samedi 16 janvier 2021</u></p> <p><i>09h00 - 12h30</i> : Plénières des CNA suivantes : Course en Ligne – Marathon – Paracanoë / Slalom / Freestyle / Dragon Boat. Plénières des CN Transversales : Médicale et Loisirs.</p> <p><i>13h30 – 17h00</i> : Plénières des CNA suivantes : Descente / Kayak Polo / Ocean racing – Va'a / Waveski Surfing. Plénières des CN Transversales : Enseignement Formation / Mini Pag / Comité Pagaie Santé / Espaces, Sites et Itinéraires de la Navigation Durable.</p>

Fin du BEX à 20 h 00

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral